

Crèche

Concept éducatif



**Rien n'arrive à l'intelligence qui soit d'abord passé par les sens** » St-Thomas D'Aquin.

Pour un développement social durable

Elaboré par interaction coopérative, sous la conduite de :  
Elisabeth Reber, directrice  
Isabelle Rossier, responsable de la crèche  
L'équipe éducative de la Crèche et de l'accueil extra-scolaire

Septembre 2017

Approuvé par le service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ) le 17 octobre 2017



## Contenu

1	Mission de la crèche .....	5
2	Bases légales .....	5
3	Ce concept est en concordance avec la Charte du Bosquet.....	6
4	La qualité de l'accueil .....	7
4.1	L'accueil de nourrissons dès 4 mois – une grande responsabilité .....	7
4.2	L'accueil des 2 - 4 ans.....	7
4.3	L'enfant et le développement du cerveau .....	7
4.4	Inspiration par l'enseignement Montessori.....	7
5	Les 8 domaines de développement de qualité .....	8
5.1	Activités de développement, de soutien et d'apprentissage .....	8
5.1.1	Manger est un évènement sensitif et sensoriel – un apprentissage.....	8
5.2	Relations et interactions .....	9
5.2.1	1ère adaptation au rythme de l'enfant .....	9
5.2.2	Les séparations et les réunions .....	10
5.2.3	Le rôle du professionnel dans le soutien des processus d'attachement et de soins parentaux.....	10
5.3	La relation à travers les soins.....	11
5.3.1	Du changement de la couche d'un bébé à l'aide à l'enfant pour qu'il change sa couche	11
5.3.2	L'apprentissage de la propreté .....	12
5.3.3	Aider l'enfant à apprivoiser ses émotions .....	12
5.3.4	Le rôle de la personne de référence.....	12
5.4	Inclusion et participation.....	12
5.4.1	La pédagogie de l'inclusion et de l'intégration .....	12
5.4.2	Moments d'intégration des enfants du Jardin d'enfants spécialisé (JES) à la crèche	13
5.5	Liens entre les générations - rencontres avec les personnes âgées .....	14
6	Participation parentale et collaboration familiale .....	14
6.1.1	Triade enfants - parents- professionnels lors de difficultés familiales .....	14
7	Bilans du développement de l'enfant.....	15

## 1 Mission de la crèche

Les enfants découvrent le monde, inspirés par leur curiosité et soigneusement accompagnés par nos soins.<sup>1</sup>

La crèche accueille des enfants âgés de quelques mois (fin des congés maternité) jusqu'à leur scolarisation, dans un cadre chaleureux, répondant aux normes de sécurité et à leurs besoins physiques, affectifs ou cognitifs. Une équipe éducative composée d'éducatrices-trices de l'enfance, d'assistants-es socio éducatifs-ves, d'auxiliaires en formation et d'aides, propose aux enfants des activités adaptées à leurs capacités et à leurs rythmes. Pour le bien-être et l'épanouissement des enfants, la crèche doit répondre aux objectifs suivants :

- Répondre aux besoins vitaux
- Favoriser le bon développement
- Garantir un accueil qualifié et de qualité
- Prendre en charge des enfants de différents milieux sociaux, de différentes langues et cultures
- Prendre en considération les besoins individuels
- Organiser et guider le déroulement de la journée
- Créer des espaces de jeux stimulants et sécurisés qui correspondent aux intérêts des enfants et à leur stade de développement
- Faire preuve d'une bonne communication inter et intra équipes
- Assurer et favoriser l'échange d'information entre la crèche et les parents
- Coopérer et collaborer avec les parents
- Respecter les exigences légales
- Garantir les heures d'ouvertures de 06h30 à 18h30
- Avoir un esprit d'entreprise pour assurer un taux d'occupation en cohérence avec les finances
- Gérer le personnel

## 2 Bases légales

Le **Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ)** est l'autorité désignée par le droit cantonal (art. 22 al. 2 lit c LEJ & art. 86 al. 1 LACC) pour délivrer l'autorisation d'accueil et pour exercer la surveillance des milieux d'accueil. Le SEJ est chargé de l'application des tâches relatives aux placements d'enfants dans les institutions telles que définies par l'article 13 de l'ordonnance fédérale du 19 octobre 1977 réglant le placement d'enfants à des fins d'entretien et en vue d'adoption (*OPEE* ; section 4 : placement dans des institutions). Les directives du 1<sup>er</sup> mai 2017 fixent les conditions réglant le cadre matériel de l'accueil, les directives de sécurité, le taux de couverture en personnel ainsi que les qualifications et aptitudes éducatives du personnel d'encadrement.

- Ordonnance fédérale du 19 octobre 1977 réglant le placement d'enfants (OPE ; RS 211.222.338)
- <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19770243/index.html>
- Directives du 1<sup>er</sup> mai 2017 sur les structures d'accueil préscolaires
- [www.fr.ch/sej/files/pdf92/directives-sur-les-structures-daccueil-prescolaires-fr.pdf](http://www.fr.ch/sej/files/pdf92/directives-sur-les-structures-daccueil-prescolaires-fr.pdf)
- Constitution du canton de Fribourg du 16 mai 2004 (Cst. ; RFS 10.1) Art. 60 al. 3
- <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20042129/index.html#a60>
- Loi du 9 juin 2011 sur les structures d'accueil extrafamilial de jour (LStE) (ROF 2011\_054) et son règlement d'application (RStE ; RFS 835.11)
- [http://www.fr.ch/sej/files/pdf36/2011\\_054\\_f.pdf](http://www.fr.ch/sej/files/pdf36/2011_054_f.pdf)
- Règlement du 27 septembre 2011 sur les structures d'accueil extrafamilial de jour (RStE) ROF 2011\_09
- [http://www.fr.ch/sej/files/pdf36/2011\\_090\\_f1.pdf](http://www.fr.ch/sej/files/pdf36/2011_090_f1.pdf)
- Message No 238 du 1<sup>er</sup> mars 2011 du Conseil d'Etat au Grand Conseil accompagnant le projet de loi sur les structures d'accueil extrafamilial de jour (LStE)
- [http://www.fr.ch/sej/files/pdf36/Message\\_mars\\_2011\\_f.pdf](http://www.fr.ch/sej/files/pdf36/Message_mars_2011_f.pdf)
- Loi du 12 mai 2006 sur l'enfance et la jeunesse (LEJ ; RFS 835.5) et son règlement d'application (REJ ; RFS 835.11)
- <https://bdlf.fr.ch/frontend/versions/3332?locale=fr>

<sup>1</sup> Aus: Orientierungsrahmen für frühkindliche Bildung, Betreuung und Erziehung in der Schweiz, traduit de l'allemand par le Bosquet.

- Modèle comptable harmonisé pour les structures d'accueil extrafamilial de jour–MCH-StE
- [https://www.fr.ch/sej/fr/pub/extrafamilial/subventions\\_etat-employeurs/plan\\_comptable\\_print.htm](https://www.fr.ch/sej/fr/pub/extrafamilial/subventions_etat-employeurs/plan_comptable_print.htm)
- Sécurité alimentaire  
[http://www.fr.ch/saav/fr/pub/securite\\_alimentaire/denrees\\_alimentaires/accueils\\_extrascolaires\\_et\\_cre.htm](http://www.fr.ch/saav/fr/pub/securite_alimentaire/denrees_alimentaires/accueils_extrascolaires_et_cre.htm)

### 3 Ce concept est en concordance avec la Charte du Bosquet

L'association à but non-lucratif, Le Bosquet Crèche, est une institution de la petite enfance, reconnue par l'Etat de Fribourg.

Le concept ne sert pas à citer les nombreux ouvrages qui existent et qui font référence à notre travail, mais veut mettre en lumière les axes principaux qui nous guident au quotidien. Il se veut évolutif. L'équipe éducative, avec le soutien de la responsable de crèche et de la direction, a élaboré des outils pour le travail avec les enfants. Ces outils de travail nous guident dans l'accompagnement des enfants avec bienveillance. Nous souhaitons ainsi participer au développement individuel de l'enfant et au « développement social durable ».

De nombreux documents (directives, check-lists, etc.) de notre système de management de la qualité (SMQ) sont à prendre en considération pour le travail au quotidien et il est absolument important de s'y référer. Un système documentaire décrit les points clés incontournables, connus et partagés de chacun. Il donne la réponse aux questions lorsqu'une situation délicate se présente. L'utilisation du SMQ est une exigence professionnelle du Bosquet. Notons qu'un document ne remplacera jamais le savoir-faire, ni les acquis inhérents au métier.

Le concept éducatif se base sur le « Orientierungsrahmen für frühkindliche Bildung, Betreuung und Erziehung in der Schweiz » (cadre pour l'éducation de la petite enfance, les soins et l'éducation en Suisse).

Les premières années de la vie d'une personne sont importantes pour son futur développement. En prenant conscience de cette grande responsabilité, nous veillons chaque jour à entretenir des relations respectueuses. Les besoins et intérêts des enfants nous guident dans notre quotidien. Notre crèche veut être un lieu où les enfants et les parents se sentent entre de « bonnes mains ». Indépendante, la crèche Le Bosquet accueille des enfants issus de toutes les communes du canton de Fribourg. Une priorité est donnée aux enfants des communes de Givisiez, Corninboeuf et Fribourg. La capacité d'accueil est de 84 enfants par jour, répartis en plusieurs groupes.

Les Petits et Grands Lutins	0-2 ans	24 places	Durant la journée, les enfants sont répartis en 2 sous-groupes de 12 enfants. Cette organisation permet de répondre aux besoins physiques, psychiques et sociaux de chaque nourrisson. ♦
Les Calinours	2-4 ans	14 places	Le développement linguistique, intellectuel et émotionnel ainsi que le développement de l'autonomie et des compétences sociales. ♦
Les Galopins	2-4 ans	10 places	Le développement linguistique, intellectuel et émotionnel ainsi que le développement de l'autonomie et des compétences sociales. ♦
Les Papillons	2-4 ans	18 places	Le développement linguistique, intellectuel et émotionnel ainsi que le développement de l'autonomie et des compétences sociales. ♦
Les Petits Loups	0-4 ans	18 places, dont max. 10 bébés	Ce groupe accueille des enfants de tout âge. Il est réservé aux enfants dont les parents ont des horaires de travail irréguliers. Le développement linguistique, intellectuel et émotionnel ainsi que le développement de l'autonomie et des compétences sociales. ♦
L'Accueil extra-scolaire	Ecoliers 4-6 ans	24 places	Ce groupe accueille les écoliers des classes enfantines H1 et H2 de Givisiez et Corninboeuf. Apprentissage de l'autonomie, soutien de la communication entre pairs et avec les adultes. ♦

♦ Le déroulement des journées types se trouve en annexe de ce document.

## **4 La qualité de l'accueil**

Ce que l'on considère comme encadrement de qualité est subjectif et dépend beaucoup du point de vue de l'observateur. Les parties prenantes ont des attentes différentes en matière de qualité de la structure d'accueil. Les parents ont d'autres priorités que le personnel ou les autorités.

Le travail en crèche est devenu plus complexe ces dernières années. Il ne s'agit plus d'accueillir simplement l'enfant, mais de l'encourager et de l'aider à évoluer en fonction de son niveau de développement, de ses intérêts et de ses besoins. Les groupes d'enfants sont multiculturels et hétérogènes ; il est important d'être à l'écoute des valeurs éducatives des familles.

### **4.1 L'accueil de nourrissons dès 4 mois – une grande responsabilité**

L'accueil de nourrissons (de 4 mois à 2 ans) dans une crèche est une tâche exigeante et ne peut être bénéfique sans une très haute qualité d'accueil. Les besoins physiques, psychiques et sociaux de chaque nourrisson doivent être reconnus et satisfaits d'une façon fiable. Le cadre doit garantir un environnement sûr et stimulant pour les nourrissons et laisser suffisamment de temps au personnel.

Pour le nourrisson, une alimentation saine, une protection, une sécurité émotionnelle et une ambiance chaleureuse dans une équipe stable est indispensable. L'environnement doit être « gérable » pour lui, avec des stimulations et des expériences de contacts sociaux positifs avec des adultes et des enfants. Une attention bienveillante est tout aussi importante que des espaces de mouvements et des découvertes. Les nourrissons ont, dès la naissance, la compétence de percevoir et une volonté d'explorer (stimuli visuels, ouïe).

### **4.2 L'accueil des 2 - 4 ans**

Les groupes verticaux ont des avantages: le développement linguistique, intellectuel et émotionnel ainsi que le développement de l'autonomie et des compétences sociales semblent être plus favorable dans un groupe d'âges mélangés (Marie Meierhofer-Institut, "Entwicklungsbedürfnisse von Kindern und die Gruppenstruktur in Krippen). Pour cette raison, ainsi que pour limiter les changements d'un groupe à l'autre, nous avons opté pour une nurserie (3-24 mois) et, par la suite, pour des groupes verticaux (2-4ans).

### **4.3 L'enfant et le développement du cerveau**

Les dernières découvertes scientifiques sur le développement et le fonctionnement du cerveau bouleversent notre compréhension des besoins essentiels de l'enfant. Elles prouvent qu'une relation empathique et aimante est décisive pour permettre à son cerveau d'évoluer de manière optimale pour pouvoir déployer pleinement ses capacités intellectuelles et affectives<sup>2</sup>.

Pour cette raison, Le Bosquet a opté pour l'approche appelé « Approches Educatives Positives – Apépo ». Eduquer avec bienveillance en maintenant toujours la communication et en donnant des réponses qui vont permettre à chaque enfant de se sentir écouté, apprécié et respecté. En remplissant les exigences de formation du personnel, la crèche du Bosquet est labélisée « Apépo » depuis 2015.

### **4.4 Inspiration par l'enseignement Montessori**

Maria Montessori était une femme médecin italienne qui a mis en avant l'enseignement positif. Elle a créé du matériel et des écoles pour apporter aux enfants un environnement favorable et adapté pour lui donner le goût d'apprendre et de développer son autonomie.

L'enfant a besoin de libertés adaptées à son âge et à ses capacités dans un cadre lui permettant de se sentir en sécurité. Pour les équipes éducatives, il est impératif d'offrir à l'enfant un lieu ordonné afin qu'il puisse retrouver chaque objet et chaque jouet à une place définie, ce qui favorise son autonomie et son estime de soi. L'équipe éducative a suivi une formation de sensibilisation à la pédagogie Montessori et s'en inspire quotidiennement pour les activités d'éveil et les soins.

---

<sup>2</sup> Catherine Gueguen, Pour une enfance heureuse, 2014

## 5 Les 8 domaines de développement de qualité

Pour notre structuration, nous nous sommes inspirés des 8 domaines du développement de qualité du modèle de qualité pédagogique QaulilPE (Fondation Jacobs et kibesuisse<sup>3</sup>), qui s'appuie sur le modèle de qualité éducatif élaboré par le Centre universitaire pour l'éducation de la petite enfance de Fribourg. Dans ce concept éducatif, nous nous limitons aux domaines 1-4. Les autres domaines (5. Sécurité, hygiène et équipements, 6. Développement de la qualité, 7. Gestion et l'administration 8. Concept institutionnel et règles) se trouvent dans notre système de management par la qualité SMQ.

1. Activités de développement, de soutien et d'apprentissage
2. Relations et interactions, soins
3. Inclusion et participation
4. Participation parentale et collaboration familiale

### 5.1 Activités de développement, de soutien et d'apprentissage

En jouant, les enfants découvrent activement et de manière créative avec le monde qui les entourent et avec eux-mêmes. Jouer doit être l'activité principale des enfants. Jeux et apprentissage forment un ensemble. L'enfant doit pouvoir accumuler des expériences, comme savoir manipuler des objets, expérimenter et explorer avec ses 5 sens (la vue, l'ouïe, le goût, le toucher et l'odorat), observer, imiter, imaginer et avoir une interaction avec les autres enfants et les adultes. La structuration de la journée est organisée de façon à proposer plusieurs possibilités de jeu libre ainsi que des activités animées par l'équipe éducative. Les activités visent le développement :

- moteur
- cognitif
- socio-affectif
- du langage
- musical et artistique
- de l'identité – la perception de soi

Les éducateurs soutiennent les enfants dans l'acquisition de compétences et leur permettent de se découvrir comme un être compétent et expérimenté. Les recherches récentes, notamment en neuropsychologie, convergent vers la conclusion suivante : bouger aide notre cerveau à mieux fonctionner, et cela à tous les âges de la vie. Le mouvement favorise les compétences et les apprentissages. Chez le bébé et le petit enfant (0-3 ans), le mouvement est nécessaire pour la construction et la maturation (à cause de la grande plasticité cérébrale et l'immaturation) du système nerveux. « Les enfants de 0-6 ans ont un énorme besoin de bouger pour se construire : c'est leur « travail » d'enfant, ils le font plusieurs heures par jour. » (Sylvie Carrard, compte rendu du colloque cantonal de promotion de la santé, 2011). Les détails des différentes activités et ateliers que la crèche offre durant l'année sont décrits dans le SMQ et ne font pas partie de ce concept.

Nous accordons une grande importance aux espaces, qui influencent grandement les apprentissages des enfants (dans la mesure de nos possibilités dans un ancien bâtiment). Selon certaines théories, l'espace et le troisième éducateur. L'espace doit fournir des stimulations (coins de jeux symboliques, espace « Montessori », jeux de motricité, coin lecture, etc.) et un sentiment de sécurité aux enfants. Notre jardin ainsi que notre salle rythmique sont des espaces magnifiques pour répondre à ces exigences.

#### 5.1.1 Manger est un événement sensitif et sensoriel – un apprentissage

Le temps des repas est un moment important pour les enfants, il se veut convivial et adapté aux besoins de chacun et il doit offrir l'occasion de s'éveiller au goût. L'alimentation de l'enfant évolue au fil des années sous l'influence de son entourage.

La table est le centre de l'éducation alimentaire et l'éducation alimentaire demande patience, suggestion, compréhension et encouragements.

- La vision, les couleurs, la forme et l'aspect des aliments influencent fortement l'acceptation à porter ce même aliment en bouche.

<sup>3</sup> <http://www.quali-ipe.ch> (août 2017)

- Le toucher, avec les mains, les lèvres, la bouche et la langue renseigne sur la constitution, le degré de maturité ou encore la température des aliments (pétillant du gaz carbonique, piquant, ...).
- L'olfaction nous permet de percevoir une incroyable multitude d'arômes et d'odeurs. Les cellules olfactives présentes dans le nez reconnaissent aussi bien les odeurs, lors de l'inspiration par le nez, que les arômes des aliments en bouche par l'arrière de la cavité buccale.
- La gustation, permet de percevoir les saveurs des aliments décrites comme salées, sucrées, acides, amères. Leur perception passe par les bourgeons gustatifs présents sur la langue.
- L'audition nous permet de percevoir le caractère croustillant d'un pain frais.
- La succion, la déglutition et, plus tard, la mastication nécessitent la coordination de fonctions sensibles, motrices et cérébrales. Le développement de la fonction mastication-déglutition se fera progressivement.

Dès l'âge de 4-6 mois, l'enfant est normalement capable d'avaler sans fausse route des textures moins lisses et finalement, à partir d'une année, il commence à être capable de manger des petits morceaux de consistance molle. A l'âge d'une année, l'enfant est capable de se tenir assis, de prendre avec ses doigts des petits morceaux, de les mettre à la bouche et de mastiquer. Son système digestif est suffisamment développé pour manger de tout (introduction d'un aliment nouveau par semaine). L'alimentation doit être diversifiée. Il n'y a pas d'apprentissage sans expérimentation. Même si l'opération est salissante, il convient de laisser l'enfant prendre la nourriture avec les mains ou de le laisser manger seul avec la cuillère... ainsi, il acquiert de l'autonomie.

Le Bosquet a une grande responsabilité : les habitudes alimentaires se créent dans la petite enfance pour toute la vie ! Nous nous basons sur les recommandations de la société de pédiatrie<sup>4</sup> et notre cuisine est labélisée « fourchette verte ».

Notre nourriture doit être:

- diversifiée
- le plus naturel possible
- correspondre à la saison
- être régional

Pour que ce temps du repas se déroule bien, il est important d'offrir aux enfants la possibilité de l'anticiper. Les éducateurs-trices peuvent, en préparant des supports ou en rassemblant les petits autour d'un temps calme, diminuer considérablement l'ambiance faite de tensions et d'excitations. Instaurer le lavage des mains avant le repas n'est pas uniquement un geste hygiénique de première importance, mais représente également un rituel qui crée un repère temporel. Un membre de l'équipe éducative annonce le menu aux enfants. Une éducation sur la tenue à table aura lieu en félicitant l'enfant pour les bons gestes.

L'enfant est invité à goûter, mais jamais forcé à manger un aliment ni à finir son assiette.

## 5.2 Relations et interactions

La condition numéro une pour que l'enfant puisse se développer harmonieusement est l'établissement de liens significatifs et de relations empathiques au sein de sa famille et à la crèche. L'adulte doit avoir une attitude professionnelle et réfléchie. La charte des collaborateurs reflète l'attitude que le Bosquet attend de ces collaborateurs et collaboratrices. En bref, l'attitude des éducateurs doit être rassurante, fiable et empreinte de disponibilité. Ils doivent veiller à une formulation appréciative, reconnaissante et intéressée, poser des questions stimulantes, avec une voix calme. Le personnel éducatif accompagne l'enfant avec bienveillance et discrétion dans ses besoins de développement. L'éducateur-trice doit avoir une attitude d'observation et aider l'enfant à développer son attention et sa concentration, à devenir autonome. L'adulte est un modèle pour l'enfant. Il guide l'enfant dans ses apprentissages en fonction de son âge, de sa maturité et son évolution.

### 5.2.1 1ère adaptation au rythme de l'enfant

Les transitions doivent toujours être pensées et organisées, car elles représentent un défi pour les professionnels, les parents et surtout les enfants. Une première intégration à la crèche est une confrontation avec des odeurs, des visages et des bruits nouveaux, qui provoquent du stress et une augmentation du cortisol. Une période d'adaptation est toujours aussi synonyme de « perte » de ce qui est familier. Le modèle d'adaptation de Berlin selon Laewen les

<sup>4</sup> [www.sge-ssn.ch](http://www.sge-ssn.ch)

considère comme des « moments sans orientation » (perte de ce qui est familier et l'inconnu). Ces moments « sans orientation » constituent le quotidien dans la petite enfance, mais sont présent également dans un parcours de vie d'un adulte. Ils doivent être accompagnés et ritualisés. Le terme d'adaptation ne prend dans ce sens pas en compte la notion de perte (qui peut générer des peurs), qui est vécue autant par l'enfant que par les parents. A ce moment-là, le triangle relationnel entre enfant-parent-éducateur-trice n'est pas empreint de plaisir mais d'ambivalence, de culpabilité, d'angoisses, de stress, de colère, de dé-sécurisation ou d'une indifférence superficielle. Ces sentiments doivent absolument être identifiés et être compris dans leur signification, pour éviter des traumatismes. La gestion/maitrise d'une situation de séparation signifie un développement de l'autonomie : elle ne doit pas être évitée, mais accompagnée. En général, les nuits à la maison après les premiers jours de crèche sont perturbées et l'enfant pleure peut-être plus. Cela peut inquiéter les parents, mais les enfants démontrent leur épuisement de cette façon. Les impressions (bruits, voix, odeurs, etc.) doivent être « digérées » avant que l'enfant puisse bénéficier de ce nouvel environnement. Si la séparation avec les parents se passe trop vite, l'enfant peut adopter certains comportements comme par exemple : dormir de nombreuses heures à la crèche, refuser de manger, pleurer intenses, demander beaucoup de contacts physiques à la maison. Les autres enfants de la crèche sont d'une aide précieuse dans cette période d'adaptation. Les neurosciences nous apprennent que l'enfant est très perméable au stress. Les relations affectives vécues dans la petite enfance vont déterminer et modeler totalement le cerveau de l'enfant. Ce que l'enfant vit aura une influence considérable sur son cerveau, tant au niveau intellectuel qu'affectif. Laisser pleurer un enfant a pour conséquence la sécrétion excessive de molécules de stress, de cortisol, d'adrénaline. Ce sont des éléments bénéfiques à un taux normal, mais dès lors qu'ils sont en quantités trop importantes, ils deviennent nocifs. Pour l'équipe de la crèche, il est important d'observer et de savoir décoder l'état émotionnel de l'enfant (sur-stimulation, sous-stimulation, tristesse, colère), de pouvoir réagir à cela et d'échanger ces observations avec les parents. C'est l'enfant qui décide du rythme de la période d'adaptation et nous montrera quand il sera prêt à faire réellement connaissance mutuellement. Plus les adultes se mobilisent autour de l'enfant, plus cette période se passe en douceur pour l'enfant.

### 5.2.2 Les séparations et les réunions

La question des séparations et réunions nous renvoie automatiquement à la question du lien d'attachement que l'enfant a pu construire avec ses parents. Selon Bowlby, l'attachement est défini comme un équilibre entre les comportements d'attachement envers les figures parentales et les comportements d'exploitant du milieu. Ainsworth a conceptualisé les différents styles d'attachement : l'attachement sécure, l'attachement insécure évitant, l'attachement insécure ambivalent et l'attachement désorganisé (cf. documents de travail).

La figure d'attachement principale est celle qui s'est occupée le plus souvent et le plus durablement de l'enfant pendant les premiers mois de sa vie, le plus souvent la mère et le père, puis les substituts parentaux comme les éducateurs-trices de la crèche.

Selon Nicole Guédeney, plusieurs conditions sont nécessaires pour permettre à l'enfant de construire des figures d'attachements en lesquelles il a confiance et pour qu'il se sente en sécurité :

- répétition des conditions d'attachement de la part des figures d'attachement
- continuité des personnes dans les soins apportés à l'enfant
- prévisibilité et cohérence des réactions des personnes qui s'occupent de l'enfant
- séparations limitées en fonction de l'âge de l'enfant

### 5.2.3 Le rôle du professionnel dans le soutien des processus d'attachement et de soins parentaux

« Tous les professionnels savent l'importance cruciale de l'entrée et de l'adaptation à la crèche, les moments parfois difficiles de la séparation du matin, les moments parfois surprenants des retrouvailles, les questions qu'ils se posent chaque jour sur leur droit ou pas à répondre aux besoins affectifs de l'enfant, leurs doutes sur la manière de répondre quand un enfant demande très exclusivement leurs bras ou leur proximité : risquent-ils alors de prendre la place des parents ? Il s'agit, du côté du bébé, de favoriser la continuité et la formation d'attachements aux professionnels qui l'ont en charge, quel que soit le lieu où le bébé est gardé. Les personnels de crèche ou les nourrices sont très sensibilisés au développement de l'autonomie et de la socialisation avec les autres enfants, souvent moins à l'importance prioritaire pour les moins de trois ans de la satisfaction des besoins d'attachement comme préalable à cette autonomie. **Pour toute figure d'attachement de « garde », la question se pose donc d'aménager, autant que faire se peut, la séparation et de favoriser la création de nouveaux liens d'attachement. Ceux-ci ne prennent pas la place ni n'effacent les autres liens. Le lien d'attachement est seulement une composante des liens enfant-parents: il ne le résume pas. On peut être attaché à une auxiliaire et toujours aimer ses parents biologiques d'un amour unique. On peut être attaché à plusieurs**

**figures : une nouvelle figure d'attachement ne prend pas la place des parents. Une séparation des figures d'attachement doit être « compensée » par un nouvel attachement qui réponde aux besoins d'attachement de l'enfant et l'aide à supporter cette séparation ».**<sup>5</sup>

L'équipe éducative et le/la référent-e doivent être attentifs à la qualité et au temps accordés à la séparation et à la réunion avec les parents. La qualité de l'échange doit dépasser les questions d'alimentation et de petits bobos pour créer une continuité sécurisante de vie pour l'enfant.

Selon France Frascarolo-Moutinot, la relation avec les éducateurs-trices en crèche ne peut pas avoir lieu si la relation bébé/papa/maman n'est pas bien établie.

Chaque transition (des parents à la crèche et de la crèche vers les parents) représente une séparation pour l'enfant. Nous ne pouvons donc pas faire la transition seul, mais la manière de la faire aura un impact pour l'enfant. Chaque transition constitue donc impérativement un travail d'équipe entre experts (autant les parents que l'éducateur-trice sont des experts) et il ne faut jamais nier les expertises de l'autre. La crèche, les parents et l'enfant forment un système triadique qui implique impérativement tout le monde dans le processus de la séparation. Si les séparations ou réunions ne se passent pas bien, il est important de voir si tous les experts sont suffisamment disponibles et si l'empathie est partagée. Si les parents transmettent leur malaise et leur difficulté à partir (culpabilité, inquiétude, soulagement) ou si l'enfant doit se débrouiller avec des parents pressés, pris par de multiples activités et donc peu disponibles pour l'accompagner dans cette transition, la suite de la journée va être plus difficile pour lui. Il est important que le parent, comme l'éducateur-trice, aient suffisamment de temps et de respect pour permettre à l'enfant de se séparer.

Le lien professionnel à un enfant, contrairement à la relation enfant-parents, n'implique pas d'amour, mais dans l'interaction que l'éducateur-trice a avec l'enfant, il y a de l'amour (langage, soins, repas). Cela montre à l'enfant qu'il a sa place et de la valeur dans le groupe. Il peut être très utile que l'enfant ait un objet de transition (doudou). L'éducateur-trice doit verbaliser les émotions des parents et de l'enfant et lui proposer des rituels (jeux lors de l'accueil, proposer au parent d'accompagner l'enfant un moment sur le groupe, préparer la séparation avec les autres enfants et les adultes de la crèche, faire participer l'enfant au retour de la journée, etc.). La théorie de Françoise Dolto souligne également le fait, qu'en faisant circuler la parole, c'est-à-dire en nommant à l'enfant la situation qui se joue ici et maintenant et par l'attention portée à la relation enfant-parent, il est possible de renforcer les liens d'attachement.

### **5.3 La relation à travers les soins**

La qualité des soins dépasse largement la dimension matérielle d'hygiène et d'apparence. Nous parlons de soins au niveau des repas (abordé dans le chapitre précédent), des changes, de l'apprentissage de la propreté, de l'hygiène au quotidien (respect des normes) et de la prévention, y compris le soin des petits bobos. Dans chaque échange, une relation de confiance s'installe entre l'adulte et l'enfant. Dans notre structure, plusieurs personnes se relaient auprès de chaque enfant. Il est alors très important de veiller à ce que toutes travaillent avec des postures professionnelles identiques, en intégrant leur savoir-faire personnel, pour que l'enfant puisse avoir ses repères.

#### **5.3.1 Du changement de la couche d'un bébé à l'aide à l'enfant pour qu'il change sa couche**

Pour le bébé, ce moment doit être individualisé et représenter un moment de portage affectif. Il appartient à l'adulte de faire connaissance avec le bébé et de s'ajuster, d'en faire un moment de portage affectif avec l'attention qu'on va lui accorder en lui parlant et en le rassurant. Les bébés ne peuvent pas se dépêcher, il leur faut du temps pour comprendre et pour intégrer. Cela demande aux adultes un intérêt véritable et une présence authentique, d'être attentif à son confort et de respecter les protocoles de sécurité et d'hygiène. Concrètement, il faut prévenir l'enfant de ce qui va arriver et lui donner du temps pour qu'il puisse réaliser ce qui va venir. Nous laissons bouger les enfants et, dès que l'enfant peut participer aux soins, nous ne faisons pas à sa place. Exercer ses compétences est un besoin fondamental. Le rôle et l'attitude de l'adulte doit s'adapter. Dès que l'enfant sait marcher d'une façon assurée, nous lui proposons (au choix) de l'aider à changer sa couche lui-même plutôt que de changer la couche comme pour un bébé.

<sup>5</sup> URL [www.yapaka.be/files/publication/TA\\_Lattachement\\_un\\_lien\\_vital\\_WEB.pdf](http://www.yapaka.be/files/publication/TA_Lattachement_un_lien_vital_WEB.pdf) 10.8.2017

L'attachement, un lien vital, Nicole Guedeney ; [http://www.yapaka.be/files/publication/TA\\_Lattachement\\_un\\_lien\\_vital\\_WEB.pdf](http://www.yapaka.be/files/publication/TA_Lattachement_un_lien_vital_WEB.pdf), août 2017

### 5.3.2 L'apprentissage de la propreté

Pour les plus grands, les lieux de change sont à proximité des toilettes pour faciliter l'apprentissage de la propreté. On proposera le pot à l'enfant dès qu'il commencera à s'y intéresser, sans pour autant l'obliger et en respectant son rythme et sa maturité. Ce point sera décidé ensemble avec les parents, car il est important d'aller dans le même sens que ces derniers.

### 5.3.3 Aider l'enfant à apprivoiser ses émotions

Tant que le cerveau n'a pas atteint sa pleine maturité, le processus de gestion des émotions et des affects n'est pas totalement fonctionnel. Cela explique les difficultés que l'enfant peut avoir pour contrôler et maîtriser ses réactions émotionnelles ou affectives<sup>6</sup>. Le tout-petit est complètement incapable de gérer ses émotions. C'est quelque chose qu'il apprendra en fonction de l'attitude empathique de son entourage. L'enfant est traversé par des tempêtes émotionnelles, il n'en est pas responsable (ce n'est pas un tyran, ce ne sont pas des caprices). Le tout-petit de 2-3 ans qui crie ou se roule par terre n'a pas les structures cérébrales lui permettant de comprendre et de gérer ce qui lui arrive et de s'apaiser. En le laissant seul avec ses peurs, ses colères et ses tristesses, il sécrètera des molécules de stress qui, en quantité très importante, pourront détruire des neurones dans certaines structures cérébrales. Le stress pendant la petite enfance peut entraîner une dérégulation du système nerveux et altérer certaines zones cérébrales. Certaines structures sont particulièrement vulnérables au stress. Il s'agit notamment de l'hippocampe chargé de la mémoire et des apprentissages, de l'amygdale, petite viscère de la peur et du cortex cérébral, responsable du contrôle du comportement ou encore de la gestion des émotions.

L'enfant ne peut se débrouiller seul avec les émotions qui le submergent. Il faut l'aider en y mettant des mots : l'adulte doit se connecter avec les émotions de l'enfant en lui demandant s'il est triste, en colère, s'il a peur, etc. L'enfant a droit aux explications de nos actes. Par exemple, en cas de maladie, nous lui expliquons que nous avons appelé son papa / sa maman, qu'il ou elle va arriver. En attendant, nous allons prendre soin de lui. Poser la question aidera progressivement l'enfant à entrer lui-même en relation avec ses propres émotions. S'il ne peut pas encore mettre des mots, il comprendra, lorsqu' on parvient à le faire, que cela l'apaise. C'est un procédé qui permet de réguler les molécules du stress. L'adulte doit choisir des gestes calmes, respectueux, dire des mots d'affection, adopter un ton calme et un regard doux.

### 5.3.4 Le rôle de la personne de référence

La personne de référence pour l'enfant est la personne responsable des contacts avec la famille lors des bilans. Elle porte également le souci que l'information au sujet de l'enfant circule (colloques, partage d'informations journalier, etc.) Cependant, ce n'est peut-être pas vers elle que l'enfant va se tourner prioritairement.

## 5.4 Inclusion et participation

L'importance du groupe et le sentiment d'appartenance

Le groupe d'enfant est complémentaire aux soins de la famille. Pour un bon développement, les enfants ont besoin de partager du temps avec d'autres enfants. Le groupe permet de créer des amitiés, d'apprendre à gérer des conflits, de s'affirmer et d'apprendre le partage. Les éducateurs-trices observent les interactions sociales et apportent de l'aide et du soutien. Des expériences et découvertes en commun permettent de créer un sentiment d'appartenance.

Chaque jour, chaque enfant a l'occasion de s'exprimer sur la vie à la crèche ou à la maison, de décrire ses sentiments, d'exprimer ses désirs et de participer aux décisions du groupe. Il apprend également à écouter et à respecter les autres. Lors des repas et goûters, il est encouragé à « goûter », mais jamais forcé à manger ce qu'il ne souhaite pas manger. Personne n'est privé de dessert. L'enfant a ainsi la possibilité de faire des choix.

### 5.4.1 La pédagogie de l'inclusion et de l'intégration

Chaque institution de la petite enfance a un rôle à jouer dans la prévention, le repérage et l'accompagnement des difficultés rencontrées par certains enfants. Les concepts d'intégration et d'inclusion se généralisent depuis quelques années dans plusieurs pays. C'est un aspect important dans la cohésion sociale (La "cohésion sociale" est un terme souvent utilisé dans les discours politiques ; dans les études sociologiques, il est décrit la capacité d'une société à assurer le bien-être de tous ses membres).

Esther Alder précise dans l'outil de travail de la plateforme des institutions de la petite enfance de la Ville de Genève<sup>7</sup> que, pour que chaque enfant puisse être inclus à part entière dans la société, qu'elles que soit sa

<sup>6</sup> Pour une enfance heureuse, Dr Catherine Gueguen, 2014, p. 69

<sup>7</sup> « Intégration des enfants à besoins éducatifs particuliers, plateforme des institutions de la petite enfance subventionnée par la Ville de Genève »

différence, l'apprentissage de la solidarité et de la cohésion sociale doit se pratiquer dès le plus jeune âge. L'inclusion d'un enfant avec des besoins éducatifs spécifiques s'applique autant à un enfant présentant des difficultés d'adaptation en milieu collectif et nécessitant des aménagements quant à son accueil et son accompagnement qu'à des enfants avec des déficiences intellectuelles, motrices et/ou sensorielles, troubles psycho-affectifs. Le concept d'intégration et inclusion dans la société et les crèches est le résultat d'un long processus reposant sur des débats idéologiques, politiques et professionnels. La pédagogie de l'inclusion doit être pratiquée et garantie par une crèche, premier lieu d'intégration précoce. Tous les enfants, qu'elles que soient leurs caractéristiques personnelles, peuvent accéder aux espaces sociaux qui leur sont destinés et participer aux activités qui s'y déroulent. Intégration et inclusion se différencient cependant par l'orientation des actions qu'elles entraînent. Dans la démarche d'intégration, les actions sont centrées sur les difficultés de l'enfant et le soutien individualisé à lui apporter pour qu'il puisse s'adapter au groupe. Dans l'inclusion, les actions portent sur l'aménagement, notamment éducatif, permettant un accueil adapté à tous les enfants, partant du principe que tous les enfants peuvent se développer si le milieu qui les accueille tient compte de leurs besoins. Ce n'est pas le bien-fondé de l'intégration d'un enfant qui doit être argumenté, mais le bien-fondé de son non intégration. Le processus implique alors plusieurs niveaux : une intégration physique de cohabitation dans un même lieu et une intégration sociale, impliquant les activités de l'enfant avec des besoins particuliers se rapprochant au maximum de celles des autres enfants. Les interactions entre tous les enfants doivent être favorisées et conduire à l'établissement de liens sociaux positifs entre eux.

Le Bosquet se situe avec ces différents secteurs pleinement dans ce contexte d'intégration et d'inclusion. Il offre, par les activités régulièrement organisées, un espace au sein duquel la cohésion sociale est favorisée et pratiquée concrètement (fêtes et activités communes, rencontres et jeux libres dans le jardin, etc.).

#### **5.4.2 Moments d'intégration des enfants du Jardin d'enfants spécialisé (JES) à la crèche**

L'accueil d'un enfant « différent » n'est pas simple pour l'équipe éducative en crèche. Chaque personne est sollicitée et confrontée avec l'étrangeté, l'irréductible qui peut troubler, effrayer et amener à rencontrer des souffrances personnelles, à un moment de questionnement sur l'humain. Seul l'établissement d'un lien vivant avec l'enfant, par la construction de rencontres qui approfondissent, permettra que peu à peu d'atténuer l'inquiétude et le malaise<sup>8</sup>.

Dans notre contexte, le travail avec les parents - qui vivent souvent des moments de désarroi - est assumé par l'équipe des professionnels du JES et ne charge pas l'équipe éducative de la crèche. Le mouvement qui pousse alors à aller à la rencontre de cet enfant « pas comme les autres », à comprendre ses besoins et à lui créer un environnement adéquat, devient source d'enrichissement pour le groupe et de renouvellement pour les professionnels.

L'enfant du JES en intégration est toujours accompagné de son éducateur-trice durant ces moments (1-2 h) et l'équipe éducative du groupe est alors renforcée.

Parfois, les besoins particuliers d'un enfant se révèlent alors que l'enfant est déjà à la crèche : l'équipe découvre au fur et à mesure les limites de l'enfant. Il est alors important que l'équipe partage avec les responsables de la crèche et que les possibilités institutionnelles soient réfléchies. Prendre contact avec les parents et proposer des rencontres avec les spécialistes du réseau constitue certes une première démarche. Le problème majeur est en principe le besoin en personnel supplémentaire, qui doit être évalué et organisé, en collaboration avec le réseau et le SEJ au sujet du financement.

La loi du 9 juin 2011 sur les structures d'accueil extrafamilial de jour (LStE), précise dans l'**Art. 13**

Soutien à l'encadrement particulier :

*1 L'Etat peut subventionner l'encadrement d'un ou d'une enfant qui exige une prise en charge particulière, notamment en raison d'une maladie, d'un handicap mental, psychique ou physique ou d'une déficience sensorielle.*

*2 Il peut aussi accorder une subvention spéciale à des structures d'accueil spécialement destinées à l'accueil d'enfants aux besoins particuliers.*

*3 Le règlement d'exécution fixe les conditions et le mode de calcul du subventionnement.*

---

<sup>8</sup> « Etre parmi d'autres ». Accueil d'un enfant porteur de handicap à la crèche, Jocelyne Roux-Levrat, 2006

### 5.5 Liens entre les générations - rencontres avec les personnes âgées

Dans une époque où plusieurs générations sont amenées à vivre en même temps, nous souhaitons sensibiliser les enfants à la continuité de la vie en leur donnant la possibilité de rencontrer des personnes âgées. Nous souhaitons ainsi participer à la création des liens sociaux (cohésion sociale).

L'objectif ne se limite pas simplement à mettre les enfants en contact avec des personnes âgées. Nos rencontres s'appuient sur une activité précise dans un cadre défini. Nous veillons particulièrement à ce que :

- L'activité permet à chaque enfant de participer
- Les personnes âgées soient reconnues et valorisées dans leur savoir-faire (pas d'infantilisation)
- La durée de l'activité ne dépasse pas 1h - 1h30

Nous proposons :

- Une après-midi de jeux (Memory, loto, chants, etc.) par mois avec des résidents de la résidence du Manoir à Givisiez, encadré par l'équipe éducative du Bosquet et l'équipe soignante de la résidence
- Un atelier planifié (pâtisserie, travaux manuels, jardinage etc.) trois fois par année, conduite par une personne retraitée (anciens collaborateurs du Bosquet), soutenu par l'encadrement de l'équipe éducative

## 6 Participation parentale et collaboration familiale

Avant l'inscription de l'enfant, les parents sont invités à visiter la crèche afin d'obtenir toutes les informations qu'ils souhaitent. Notre site Internet fournit des informations pertinentes pour le déroulement des journées en crèche et l'accueil extra-scolaire. Des échanges d'information ont lieu chaque jour lors des séparations et retrouvailles entre les parents et les enfants. Des informations sur le déroulement de la journée sont transmises mutuellement entre parents et professionnels. Il appartient aux éducateurs-trices de favoriser cet échange et d'avoir une écoute attentive et active permettant à l'enfant de bien vivre les séparations et réunions. Des rencontres plus structurées ont lieu au moins une fois par année avec les parents, lors de soirées débats, réunions de parents et autres manifestations.

### 6.1.1 Triade enfants - parents - professionnels lors de difficultés familiales

Une attention particulière est portée aux informations liées aux chamboulements familiaux (disputes, divorce, séparation). La séparation des parents peut évidemment uniquement être résolue que par le couple concerné. Cependant, les effets se font sentir dans l'environnement, notamment pour les enfants et donc aussi pour le groupe de l'enfant. Les enfants souffrent de la séparation de leurs parents, que la crèche soit au courant ou non. En plus des conflits de loyauté, les enfants souffrent de la peur de la perte (comment cela se fait-il que Papa m'aime, mais me quitte ? est-ce que Maman va aussi partir ?). Un grand nombre d'enfants dont les parents se séparent montre une grande irritation émotionnelle (colère, timidité et retrait, troubles du sommeil, régression, etc.). Les enfants ont l'idée qu'ils sont responsables de la séparation des parents. Ceci est lié à leur stade de développement. Les enfants ont une vision égocentrique du monde, ils se sentent comme le centre du monde et ne peuvent pas imaginer que quelque chose se passe sans leur intervention.... Quel rôle avons-nous à jouer sans pour autant nous mêler de ce qui ne nous regarde pas ? Nous ne pouvons pas éviter la souffrance des enfants, et ne voulons pas endosser le rôle de thérapeute. Cependant, nous pouvons avoir une oreille attentive pour les parents, leur indiquer les lieux où ils peuvent obtenir de l'aide (cf. documentation) et les encourager à aller la chercher, car les personnes qui osent faire le pas font en principe de bonnes expériences. Pour l'enfant, il est important que nous comprenions la raison de leur comportement (verbaliser, pas reprocher) et que nous les aidions à se familiariser avec leur nouvelle situation. Dans la recherche d'une nouvelle identité, un rôle important nous incombe. Pour les plus grands, l'éducateur-trice est souvent considéré-e comme un premier « évaluateur » et peut donner par son soutien un sentiment de sécurité dans la recherche d'une nouvelle identité familiale. Quand les enfants savent que leur vie familiale est largement acceptée - et verbalisée par l'éducateur-trices aux autres enfants - et pas uniquement mesurée par la situation « famille idéale », ils peuvent regagner par eux-mêmes confiance dans la nouvelle situation. Concrètement, des rituels (activités de soutien : construction de l'identité et perception de soi) ou l'éducateur-trice nomme la situation des différents enfants (exemple : XX vit avec papa et maman dans un appartement, YX vit avec sa maman dans une maison, il voit son papa tous les 15 jours, YY a une grande sœur d'un autre papa qui n'habite pas dans la même maison, etc.) doivent régulièrement avoir une place.<sup>9</sup>

<sup>9</sup> Scheidungskinder-Sorgenkinder aus Kommunikation Teil 1, Triade Kind-Eltern-Fachperson, Marie Meierhofer Institut für das Kind, Nr. 87/Juni 2011

## **7 Bilans du développement de l'enfant**

La personne référente de l'enfant rencontre au moins une fois par année les parents pour un petit bilan de développement (selon canevas), en dehors des heures de gardes. Ces entretiens s'appuient sur les observations collectées durant l'année par l'équipe. Selon le besoin, les professionnels transmettent aux parents les coordonnées de nos partenaires de réseau de la petite enfance ou d'autres informations et adresses utiles.